

B1.28.2 Le subjonctif passé : utilisation



Le subjonctif passé est un temps composé utilisé quand l'action d'un verbe secondaire s'est déroulée avant l'action du verbe principal.

1. On utilise le subjonctif passé après des expressions de doute, de sentiment ou d'émotion.
2. On l'utilise aussi après certaines conjonctions comme "avant que", "bien que", "il faut que"... quand l'action est antérieure.

Expression	Exemple
Avant que	Je suis parti avant qu'il ait terminé son travail.
Bien que	Bien qu'il ait cherché du travail, il reste au chômage.
Il faut que	Il faut que tu aies fini avant midi demain.
Doute	Je ne crois pas qu'il soit sorti de l'entretien.
Doute	L'employeur doute qu'il ait développé des compétences.
Sentiment	Je suis content qu'elles aient été recrutées par l'entreprise.
Sentiment	C'est dommage que tu te sois inscrite trop tard.

1. Traduire et choisir la bonne réponse

1. Bien que tu _____ déjà envoyé ta candidature spontanée, il manque encore une lettre de motivation.
a. aies b. ayez c. es d. as
2. Je doute que le candidat _____ vraiment développé de nouvelles compétences pendant son petit boulot.
a. ait b. est c. avait d. a
3. Il faut que vous _____ répondu à la commande du client avant la réunion de demain.
a. aviez b. soyez c. ayez d. avez
4. Je suis content que tu _____ sorti de l'entretien avec une idée claire du poste.
a. étais b. es c. sois d. as

1. aies 2. ait 3. ayez 4. sois

2. Réécrivez les phrases (QR: IA+)



1. (Avant que) Tu as terminé ton rapport. Je partirai.

2. (Bien que) Il a beaucoup cherché un stage. Il n'a rien trouvé.

3. (Il faut que) Tu as envoyé le dossier complet. On peut valider ta candidature.

4. Il a compris les consignes pendant la réunion. Je ne le crois pas.

3. Corrigez l'erreur

1. Il faut que vous soyez envoyé votre CV avant 18 h.

Il faut que vous ayez envoyé votre CV avant 18 h.

2. Je suis content que tu as signé le contrat.

Je suis content que tu aies signé le contrat.

1. Il faut que vous ayez envoyé votre CV avant 18 h. 2. Je suis content que tu aies signé le contrat.